

PORTAIL FAMILLE

A faire impérativement avant la rentrée...



Désormais, avec le portail famille, **vous n'aurez plus de documents « papier » à compléter à la rentrée** (fiche famille, fiche individuelle, fiche sanitaire...).

A chaque rentrée scolaire, il vous suffira de mettre à jour votre compte sur le portail si besoin (ex. : nouveaux vaccins...). En dehors de la rentrée, vous pouvez bien sûr faire des mises à jour tout au long de l'année.

C'est pourquoi, **nous vous invitons dès à présent, à vous connecter et à compléter (ou mettre à jour) les informations suivantes** pour la rentrée prochaine :

Dans l'onglet « Mes enfants », complétez impérativement pour chacun d'eux :



→ Les autorisations (personnes autorisées à récupérer vos enfants)

→ Les données complémentaires (appareil dentaire, lunettes, autorisé à partir seul, prise de photos, etc...)

→ Les données sanitaires (vaccins, maladies, pratiques alimentaires, allergies, contre-indications...)

Dans l'onglet « Mon compte », complétez obligatoirement :



→ Les « infos Responsable » **et** les « Informations Conjoint »

Vous devez remplir ou vérifier attentivement vos coordonnées de contact (très important si nous avons besoin de vous contacter en urgence)

PS : votre profession et le nom de votre employeur ne sont pas des informations obligatoires

Date limite pour renseigner vos informations :

JEUDI 31 AOÛT 2017

→ **Les fiches** de vos enfants seront imprimées et contrôlées après cette date. Ensuite, elles **vous seront envoyées par la Poste pour signature et retour en Mairie.**